

Suivi des engagements individuels de Marsh SAS dans act4nature international

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS						RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS		
Liens Engagements communs	Engagement	Périmètre d'activité	Indicateur	Objectif mesurable (SMART)	Échéance	Statut	Explications du statut	Méthode de vérification
1	Renforcer l'étendue des audits de prévention de risques environnementaux quant à l'exposition biodiversité pour mieux prendre en compte le réel facteur de risque et pas seulement celui de la distance d'un site par rapport à une zone protégée. Marsh s'engage pour ceci à créer des partenariats avec le monde de la recherche, de l'assurance et de la prévention	N/A	Publication du résultat de la recherche	N/A	2020	Clôturé	Étude spécifique biodiversité principalement intégrée pour les projets d'infrastructure - pas de publication	Audit interne
3	Intégrer la biodiversité, lorsque cela est applicable, dans nos audits de dommages, risques d'incendie et d'explosion , car leur fréquence est plus importante que celle d'autres audits. Nous créerons à cet effet des synergies entre nos départements MRC (<i>Marsh Risk Consulting</i>) et Risques Environnementaux. L'objectif traditionnel de ces audits est la prévention et la minimisation de sinistres matériels, mais l'aspect de dommages aux tiers y est également souvent intégré. La prise en compte des risques face à la biodiversité ouvrira une nouvelle dimension	N/A	Nombre d'audits réalisés intégrant une dimension risques dommages à la biodiversité sur le nombre total d'audits par an	N/A	2020	En cours	La collaboration avec le département <i>Risk Consulting</i> a bien été développée, mais l'intégration systématique dans les audits assurance de dommages n'a pas été réalisée. Cette intégration est plutôt réalisée pour les projets d'infrastructure	Audit interne
4	Mettre en place un système de veille de sinistres biodiversité face au risque de développement Les connaissances scientifiques évoluant rapidement, il ne peut pas être exclu que des rejets autorisés, à ce jour, puissent finalement générer une perte de biodiversité. Aussi, Marsh développe des couvertures spécifiques avec nos partenaires assureurs pour couvrir ces risques de développement, non liés à un accident et généralement exclus par les marchés	N/A	Nombre d'alertes pour cas de sinistres adressées à nos clients par an	N/A	Permanent	En cours	La veille sinistre a été systématisée et intégrée au niveau de l'ensemble de présentations de <i>benchmark</i> pour les clients de Marsh. Il y a environ une vingtaine de cas de sinistres par an suivis pour leurs particularités et leur intérêt pour certains clients. La couverture de nouveaux risques prend une nouvelle signification au moment des analyses CSRD et de la mise en évidence des risques et dépendances	Audit interne
8	Qualifier des experts pour les sinistres biodiversité pour qu'ils soient encore plus reconnus par la profession et nos clients	N/A	Nombre d'experts qualifiés par an	N/A	Permanent	En cours	Le nombre d'experts nouvellement qualifiés ne s'est pas relevé comme critère pertinent	Audit interne
1 2 3 9 10	Augmenter la prévention de risques industriels en faveur de la biodiversité Mesuré par le nombre de clients appliquant la méthode et ayant mis en place des mesures préventives Compléter nos audits/questionnaires de prévention de risques environnementaux par des critères mesurables https://www.marsh.com/fr/fr/services/environmental-risk.html Coopération avec ERM pour retenir des critères simples et pertinents, basés à la fois sur les compétences techniques et stratégiques d'ERM et sur les retours d'expérience de la sinistralité de Marsh Publication d'une information annuelle des résultats dès 2021	N/A	Nombre de clients appliquant la méthode et ayant mis en place des mesures préventives	5 % de nos clients d'ici fin 2021	2021	En suspens	Il est apparu que cette démarche requiert un budget trop élevé, et n'a donc pas pu être mise en place	Audit interne
				15 % de nos clients pour fin 2023	2023	En suspens	Il est apparu que cette démarche requiert un budget trop élevé, et n'a donc pas pu être mise en place	Audit interne
1 2 3 9 10	Favoriser une prise en compte encore plus large et détaillée des risques liés à la biodiversité dans les plans de prévention et de gestion de risques des clients. Mesuré par nombre de sites engagés par an. Début de l'action au 1 ^{er} septembre 2020 Inciter les sites industriels clients à réaliser des diagnostics initiaux de biodiversité et à intégrer les résultats dans leur plan de prévention et de gestion de risques accidentels. En collaboration avec les départements risques environnementaux d'AXA XL et d'AIG, une réduction de la franchise des polices « <i>risques environnementaux</i> » de 25 % sera offerte aux sites de nos clients communs répondant à ces critères. La franchise est le montant qui doit être réglé par l'assuré en cas d'accident. La franchise augmente avec le niveau du risque et peut varier entre quelques milliers et plusieurs centaines de milliers d'euros. Cette augmentation de participation au risque par les assureurs peut alors représenter jusqu'à 50 000 euros, incitant à augmenter l'initiative préventive	N/A	Nombre de sites engagés par an	15 sites pour fin 2021	2021	En cours	Bien que cette action ait été communément lancée, les réalisations restent limitées Il apparaît que le budget complémentaire nécessaire à la mise en place de l'audit biodiversité est un frein pour beaucoup d'entreprises. Toutefois, il est possible que l'organisation des entreprises pour répondre à la CSRD renforce l'intérêt qu'elles portent à cet engagement	Audit interne
				50 sites d'ici fin 2023	2023	En cours	Bien que cette action ait été communément lancée, les réalisations restent limitées Il apparaît que le budget complémentaire nécessaire à la mise en place de l'audit biodiversité est un frein pour beaucoup d'entreprises. Toutefois, il est possible que l'organisation des entreprises pour répondre à la CSRD renforce l'intérêt qu'elles portent à cet engagement	Audit interne
1 2 3 5 10	Diminuer l'artificialisation des sols dans le cadre de projets de redéveloppement immobilier d'anciens sites industriels. Mesuré en m ² de sols sécurisés. Mettre à la disposition de nos clients un outil assurantiel spécifique optimisé par Marsh, une « <i>décennale environnement</i> » pour faciliter la prise en charge du risque résiduel lié à la transformation d'un ancien site industriel pour un usage plus sensible Base de référence : premier semestre 2020, avec 40 000 m ² non artificialisés	N/A	m ² de sols sécurisés	160 000 m ² sécurisés d'ici fin 2021	2021	En cours	La surface préservée en 2021 grâce à la réutilisation de terrains déjà artificialisés a été de 520 000 m ² , ce qui est 3 fois supérieur à l'objectif Un critère complémentaire a été identifié : le taux de réutilisation de terrains, qui est passé à 60 % Les données résultent des entreprises participantes, des assureurs et de Marsh	Audit interne
				380 000 m ² sécurisés d'ici fin 2023	2023	En cours	La surface réutilisée a été de 720 000 m ² en 2022, et de 244 000 m ² en 2023. Cette baisse en 2023 correspond à une diminution significative de l'activité immobilière en France De même, les taux de réutilisation ont été de 78 % et de 64 % respectivement pour les années 2022 et 2023	Audit interne

✓ Les bilans portent sur l'ensemble des engagements arrivant à échéance au plus tard fin 2024, y compris ceux échus mais non clôturés aux bilans précédents.